



MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

www.menestreau-en-villette.fr

accueil-cmev45@orange.fr

Ménéstreau-en-Villette-Mairie



PanneauPocket



BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembre

Horaires 2026

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant

les vacances scolaires



DÉCHETTERIE (période d'été)

NOUVEAUX HORAIRES

Périodes d'ouverture :

Lundi de 07h00 à 14h00

Mercredi de 07h00 à 10h00

Samedi de 07h00 à 10h00

Rue des Falourdes, zone d'activités

<http://smictomdesologne.com>



AGENDA

5 & 6 septembre
FÊTE DU VILLAGE

27 septembre
« La marche d'Iris »

Du 5 au 11 octobre
La semaine Bleue
pour nos aînés

12 octobre 2026
Réunion Publique
loi OLD

Ménéstreau

Infos

Aout 2026

Feuillet
municipal
n° 199

Le Mot du Maire

L'été que nous traversons, est marqué par des températures élevées et des épisodes de canicule exigeant une vigilance constante de la part de tous. Ils nous rappellent combien la solidarité locale est essentielle, qu'il s'agisse de protéger les personnes les plus fragiles mais aussi de préserver notre environnement face aux risques naturels. Face aux fortes chaleurs, la municipalité s'est mobilisée pleinement pour protéger les plus fragiles d'entre vous, en particulier nos aînés.

Je tiens à remercier les élus pour leur mobilisation par les **appels téléphoniques réguliers passés auprès de nos aînés**, isolés ou fragiles.

Ces gestes d'attention et de prévention permettent de rompre l'isolement, de s'assurer que chacun dispose des conseils indispensables pour se protéger de la chaleur et de maintenir un lien de solidarité.

Face à ces conditions climatiques exigeantes, notre commune a eu, jusqu'ici, la chance d'être épargnée par les incendies qui ont touché d'autres communes environnantes et régions, un soulagement immense pour l'ensemble des habitants et des services de secours.

Mais elles nous rappellent également la fragilité de notre environnement face aux risques d'incendie. Le respect strict des **obligations légales de débroussaillage (OLD)** n'est pas seulement une contrainte administrative, c'est un acte citoyen essentiel pour :

- **Protéger les habitations** et les biens de chacun.
- **Préserver notre patrimoine naturel** et paysager.
- **Faciliter l'intervention** des sapeurs-pompiers en cas de départ de feu.

Maintenir nos abords propres et sécurisés, c'est veiller sur l'ensemble de notre village.

L'été va s'achever sur une note festive !

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour notre traditionnelle **Fête du Village**. Ce temps fort sera l'occasion de nous retrouver avec les acteurs de la commune comme les associations qui ne manqueront pas de vous présenter leurs activités.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une belle fin d'été et une excellente rentrée festive à Ménéstreau !

Béatrice De Ruyver



OLD
OBLIGATION
LEGALE DE
DÉBROUSSAILLEMENT

Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens



Au vu des canicules et sécheresses qui se succèdent et de plus en plus longue. Notre commune rentre dans le cadre de la nouvelle loi pour la lutte contre les incendies de forêt. Une réunion publique destinée aux habitants aura lieu le

12 octobre 2026 à 19h à l'espace
Madeleine Sologne

FÊTE DU VILLAGE



5 ET 6 SEPTEMBRE 2026



MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

SAMEDI 5

PLACE DU 11 NOVEMBRE



20h30

DÉFILÉ
LAMPIONS



21h30

MUSIQUE PAR
L'HARMONIE



22h00

FEU D'ARTIFICE



23h00

SOIRÉE DISCO
ANNÉES 80

*Venez avec un
accessoire Disco !*

DIMANCHE 6

STADE LOUIS VILDAMNE



8h - 18h

VIDE GRENIER



9h - 12h

FORUM DES
ASSOCIATIONS

TOUTE LA JOURNÉE
ANIMATIONS POUR TOUS



STRUCTURES GONFLABLES



TOURS DE PONEY



FERME PÉDAGOGIQUE



DÉAMBULATION MUSICALE



DÉCOUVERTE VÉHICULES ANCIENS
ET EXPOSANTS



Un week-end festif pour toute la famille !



Ménéstreau-Villette

Music' en Scène
— COMÉDIE MUSICALE —

SAISON 2026 2027

RÉPÉTITIONS

TOUS LES VENDREDIS
(hors vacances scolaires)

DE 20H00 À 22H00

MAISON DES ASSOCIATIONS
313 Route de Vouzon
45240 Ménestreau-en-Villette

TARIFS SAISON 2026 / 2027

ADULTE
100 €

ENFANT (14 à 17 ans)
80 €

OFFRE FAMILLE -10€
DÈS LE 2^{ème} ENFANT
dans la limite d'une seule réduction par famille.

PAIEMENT POSSIBLE EN 1, 2 OU 3 FOIS sans frais !

CHANT ★ **THÉÂTRE** ★ **DANSE**

Scannez-moi !

06.60.06.91.54

musicenscene.45@gmail.com

VOUS AIMEZ CHANTER !!!

« Amateur ou confirmé, ce qui importe c'est l'envie de chanter »

La Chorale Ménestrellia est ouverte à tous à partir de 13 ans.

Rendez vous pour notre rentrée musicale le **mercredi 2 septembre** de **20h30 à 22h30** à la maison des associations à Ménestreau en Villette

Nous serons présent à la fête du village le dimanche 6 septembre.

« La seule fausse note, c'est de ne pas venir ! »

choralemenestrellia45@gmail.com

Depuis cet été « Music en Scène » et « La Chorale Ménestrellia » sont dorénavant deux associations indépendantes. Toutes deux animées par la passion du chant.



NOS ACTIVITÉS À MENESTREAU

Jeunes + de 16 ans - Adultes

BODY ZEN : Étirements, mobilité, exercice de respiration, relaxation
Lundi 9h - 10h / Jeudi 20h30 - 21h30

ACTIVITÉS FITNESS : Renforcement musculaire, cardio, circuit training
Lundi 19h30 - 20h30

BODY MOVE : Cours cardio fun & dynamique en musique
Jeudi 19h30 - 20h30

SPORT SENIOR : Ateliers renforcement, équilibre, réflexe, cardio
Vendredi 9h30 - 10h30 / 10h30 - 11h30

06 82 97 94 89

contact45@profession-sport-loisirs.fr

2026 2027

À partir du 07 septembre

Gymnase de Ménestreau en Villette

Tarifs :

Licence :
Adulte : 29,35 €
Jeune - 18 ans : 18,75 €

Cotisation annuelle :
1 cours : 118€
2 cours : 182€
3 cours : 240€





Iris : 
la force d'une Stay

ENSEMBLE CONTRE
LES **CANCERS PÉDIATRIQUES**

MARCHE SOLIDAIRE "DANS LES PAS D'IRIS"

CHAQUE PAS
COMPTE POUR
NOS ENFANTS

Septembre
en  R


DIMANCHE
27
SEPTEMBRE
2026


DÉPART
10H00


DEVANT LA MAIRIE
**MÉNESTREAU-
EN-VILLETTE**
(LOIRET)


PARCOURS
3,5 km


ACCESSIBLE
À TOUS
*Petits et grands,
rejoignez-nous !*

♡ **ENSEMBLE CONTRE LES CANCERS PÉDIATRIQUES** ♡

♡ INSCRIPTION SOLIDAIRE

Participation libre avec apport de :



BOISSONS



GÂTEAUX

♡ Possibilité de faire un don
au profit de l'association

INSCRIPTIONS

 irislaforcedunestay@gmail.com
 **06 28 23 42 63**

EN JANVIER 2026,
VOUS ÉTIEZ

160
♡ PARTICIPANTS ♡
♡ MERCI ! ♡

LE 27 SEPTEMBRE,
ON COMPTE SUR VOUS POUR ÊTRE
ENCORE PLUS NOMBREUX ! ♡



PARCE QUE L'ESPOIR FAIT VIVRE ET LE RÊVE AVANCER ♡

ASSOCIATION

IRIS : LA FORCE D'UNE STAY ♡

- ♡ Sensibiliser aux cancers pédiatriques
- ♡ Soutenir les enfants malades et leurs familles
- ♡ Apporter de l'espoir et du réconfort

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

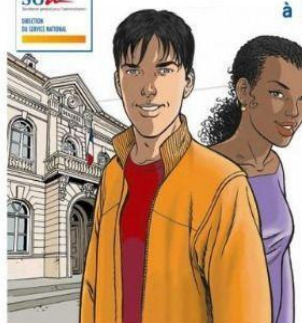
* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis
au contrôle de l'autorité publique (code,
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



OBJECTIF
CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDE



FELICITATION !!!



Après avoir obtenu une médaille d'argent au concours régional agricole en décembre 2025, Anne Aël l'exploitante des Prairies du Domaine située au Ciran a reçu au cours d'une cérémonie le 10 juillet dernier la médaille d'argent du concours général agricole 2026 pour sa tomme à pâte pressée au lait de vache.



Bravo à Elle

ETAT CIVIL

MARIAGES

GLORIAN Jérémy
JURANVILLE Méloody

01/08/2026

DECES

BRISSON Hubert

08/07/2026